



## succession d'une cousine a Nice

Par **virginiebarault**, le **21/09/2010** à **14:17**

bonjour,

J'ai un problème j'ai reçu une lettre de notaire me signalant que une cousine est décédée et que je fait partie de la succession il me demande des renseignements que je lui renvoie. 3 mois toujours pas de nouvelles donc je lui téléphone pour savoir ou sa en est et la surprise il me répond que je suis plus dans la succession et qu'il s'est trompé que ma cousine a changer sa close juste avant de décédé.

Pouvez vous m'aider a comprendre ce notaire et si j'ai un recours possible.

Merci d'avance de vos réponses